



## SESSION 2022

### CRPE SUPPLÉMENTAIRE

Concours de recrutement de professeurs des écoles

-----  
Concours externe

### Troisième épreuve écrite

#### Épreuve écrite d'application

#### Domaine

**histoire, géographie, enseignement moral et civique**

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

### **Composante géographie (12 points)**

- 1.** En ouverture de votre enseignement de géographie en CM2, vous souhaitez présenter de manière simple à vos élèves les sources, démarches et outils du géographe. Que leur dites-vous et que leur montrez-vous ? (Fondez-vous sur le dossier documentaire et sur vos connaissances).
- 2.** Présentez les notions relatives au thème 1 « Se déplacer » en classe de CM2 et sélectionnez les mots-clefs à faire acquérir aux élèves au cours du traitement de ce thème (documents 1 à 3).
- 3.** Au sein de la séquence d'apprentissage « Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde », proposez une séance portant sur le mode de transport ferroviaire :
  - précisez les objectifs visés et les compétences travaillées ;
  - définissez le petit nombre de mots-clés à faire acquérir aux élèves ;
  - identifiez les documents du dossier documentaire que vous pensez mobiliser.

### **Composante enseignement moral et civique (8 points)**

- 4.** Le document 10 rend compte d'un travail effectif mené dans une classe de CM2 en 2020-2021. En quoi répond-il aux objectifs du programme d'enseignement moral et civique sur la culture civique (document 9) ?
- 5.** Votre classe est choisie pour participer au Parlement des enfants : indiquez brièvement quelles étapes de travail vous envisageriez pour aboutir à une proposition de loi équivalente au document 10.

## Sommaire du dossier documentaire

1. Extraits du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).
2. Extrait de : Bénédicte Tratnjek, blog *Enseigner la géographie* : « Se déplacer : une progressivité sur le vocabulaire des déplacements en géographie ».
3. Extraits de : Magali Reghezza-Zitt, *Documentation photographique*, n° 8096, « La France, une géographie en mouvement », 2013.
  - 4.1 La Gare du Nord, Paris (photographie, 2007).
  - 4.2 La Gare du Nord, Paris (plan détaillé).
5. Le réseau européen LGV à l'horizon 2025.
6. Carte : « 40 ans du TGV : comment le train à grande vitesse a changé la France ? ».
7. Collecte d'avis d'usagers de la gare du Nord sur le site *Tripadvisor*.
8. Exemples d'émission de grammes de CO2 par kilomètre (par passager).
9. Extraits du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).
10. Proposition de loi rédigée dans le cadre de l'opération « le Parlement des enfants ».

## **Document 1**

Extraits du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31 du 30 juillet 2020

### **Géographie**

La notion d'habiter est centrale au cycle 3 ; elle permet aux élèves de mieux cerner et s'approprier l'objectif et les méthodes de l'enseignement de géographie. En géographie, habiter ne se réduit pas à résider, avoir son domicile quelque part. S'intéresser à l'habiter consiste à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles. Ainsi, l'étude des « modes d'habiter » doit faire entrer simplement les élèves, à partir de cas très concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les individus- habitants et les sociétés entretiennent à différentes échelles avec les territoires et les lieux qu'ils pratiquent, conçoivent, organisent, représentent.

Les élèves découvrent ainsi que pratiquer un lieu, pour une personne, c'est en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien comme le travail, les achats, les loisirs... Il faut pour cela pouvoir y accéder, le parcourir, en connaître les fonctions, le partager avec d'autres. Les apprentissages commencent par une investigation des lieux de vie du quotidien et de proximité ; sont ensuite abordés d'autres échelles et d'autres « milieux » sociaux et culturels ; enfin, la dernière année du cycle s'ouvre à l'analyse de la diversité des « habiter » dans le monde.

La nécessité de faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre et les enjeux liés structure l'enseignement de géographie des cycles 3 et 4. [Ce dernier] introduit un nouveau rapport au futur et permet aux élèves d'apprendre à inscrire leur réflexion dans un temps long et à imaginer des alternatives à ce que l'on pense comme un futur inéluctable. C'est notamment l'occasion d'une sensibilisation des élèves à la prospective territoriale. En effet, l'introduction d'une dimension prospective dans l'enseignement de la géographie permet aux élèves de mieux s'approprier les dynamiques des territoires et de réfléchir aux scénarios d'avenir possibles. [...]

Les sujets d'étude traités à l'école élémentaire se sont appuyés sur des exemples précis qui peuvent alimenter l'étude des systèmes spatiaux abordés au cours de l'année de sixième. [...]

Des études approfondies de certains lieux permettent aux élèves d'observer des réalités géographiques concrètes et de s'exercer au raisonnement géographique. La contextualisation, mettant en relation le lieu étudié avec d'autres lieux et avec le monde, donne la possibilité de continuer le travail sur les grands repères géographiques.

Les thèmes du programme invitent à poursuivre la réflexion sur les enjeux liés au développement durable des territoires.

[...]

## Classe de CM2

<b>Repères annuels de programmation</b>	<b>Démarches et contenus d'enseignement</b>
<b>Thème 1 - Se déplacer</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Se déplacer au quotidien en France.</li><li>- Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde.</li><li>- Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde.</li><li>- Déplacement et développement durable</li></ul>	<p>Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilités et on dégage des enjeux de nouvelles formes de mobilités.</p> <p>On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.</p>

## Document 2

Extraits de : Bénédicte Tratnjek, Blog Enseigner la géographie : « (Se) déplacer : une infographie et une progressivité sur le vocabulaire des déplacements en géographie », le 23/02/2020

<https://enseigner-la-geographie.jimdofree.com/2020/02/23/se-déplacer-une-infographie-sur-le-vocabulaire-des-déplacements-en-géographie/>

[...] L'une des difficultés, pour les élèves comme pour les enseignants, est de construire un vocabulaire commun, permettant la compréhension des enjeux des déplacements à toutes les échelles. [...]

		<b>Mouvement cyclique</b> (pas de changement de résidence)	<b>Mouvement linéaire</b> (changement de résidence)
<b>Externes au bassin de vie</b>		<b>Voyages</b> Mobilités spatiales relevant d'une temporalité courte, mais qui se dirigent vers l'extérieur d'un bassin de vie  Fréquence plutôt occasionnelle	<b>Migration</b> Déplacement de population qui entraîne un changement durable ou définitif du lieu de la résidence habituelle  [...] non définitive, intermittente
	<b>Internes au bassin de vie</b>	<b>La mobilité quotidienne</b> Déplacements de la vie quotidienne - sous-entend l'habitude des pratiques de déplacements - relève d'une temporalité courte, et à l'intérieur d'un bassin de vie - fréquences journalières et hebdomadaires - pas uniquement la mobilité domicile-travail (+ loisirs par ex.)	<b>La mobilité résidentielle</b> Déplacement de population qui entraîne un changement durable ou définitif du lieu de la résidence habituelle [...]

Tableau d'après Patrick Marques – CC BY-NC-SA 2019

[...] Fixer le vocabulaire de manière explicite est un enjeu didactique essentiel dans la géographie scolaire. L'explicite dans le vocabulaire de la géographie scolaire, en général, et sa continuité entre les différents niveaux sont deux outils essentiels de la didactique de la discipline.

C'est pourquoi on prône ici l'utilisation d'un vocabulaire fortement identifié et explicite auprès des élèves, afin de leur permettre d'appréhender et de différencier les types de déplacements. Ce vocabulaire peut être progressivement introduit, selon une progressivité qui répond aux enjeux des programmes.

### **CYCLE 3 : Les types de déplacements**

Le thème 1 (« Se déplacer ») et le thème 2 (« Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet ») du programme de CM2 questionnent les déplacements. Il est nécessaire pour les élèves d'appréhender cette action, mais pas nécessairement d'être confrontés à la

pluralité du vocabulaire. Les déplacements sont alors présentés comme étant de plusieurs types :

- Les déplacements humains : il s'agit des déplacements de personnes,
- Les déplacements matériels : il s'agit des déplacements de biens, d'objets, de marchandises,
- Les déplacements immatériels : il s'agit des déplacements de « choses » immatérielles (en lien avec le thème 2 de la classe de CM2).

### Document 3

Extraits de : Magali Reghezza-Zitt, *Documentation photographique*, n° 8096, « La France, une géographie en mouvement », 2013, La Documentation française, p. 24

La mobilité désigne tout mouvement qui permet à un individu (ou un groupe) de changer de lieu : ce terme recouvre à la fois le déplacement avéré et un potentiel de mouvement. Il excède très largement la notion de flux. La mobilité suppose non seulement de s'intéresser au mode de transport, mais aussi aux motivations, aux usages, aux parcours des individus mobiles.

Le développement de moyens de transport individuels et collectifs toujours plus rapides, plus sûrs mais aussi moins coûteux (malgré le renchérissement de l'énergie), a transformé le rapport des Français à la distance et par effet induit, aux territoires – entendus ici comme espaces de vie.

La portée et les motifs des mobilités se sont diversifiés : migrations internationales, essentiellement pour des raisons professionnelles, mobilités résidentielles qui consistent à changer de lieu d'habitation, tourisme, mobilités du quotidien aux buts variés (travail, loisirs, consommation, etc.)

Cette diversité est nettement visible à l'échelle locale : la variété de l'offre est d'ailleurs perçue comme un atout pour les villes, un facteur d'attractivité. Nantes-Métropole (la communauté urbaine de Nantes) met ainsi en avant la multimodalité sur la couverture de son plan de déplacements urbains (PDU) 2010-2015. [...] [Un PDU] vise à articuler plusieurs moyens de transports, non seulement à l'échelle de la ville-centre mais aussi de l'agglomération. Il doit permettre de répondre à des besoins de mobilité variés, tant pour leur motif que pour leur distance à parcourir. [...] Les PDU comportent désormais un volet environnemental cherchant à faire des économies d'énergie et à limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'un des moyens pour atteindre ces objectifs est de limiter le recours à la voiture individuelle, considérée comme productrice de nuisances sonores, olfactives et environnementales. [...]

À l'échelle nationale et internationale, grâce à l'augmentation des vitesses, les distances-temps entre les lieux se sont réduites et la portée des déplacements a augmenté. Si les Français déménagent en moyenne moins que d'autres Européens et moins loin, le développement de la vitesse a permis la dissociation des lieux de travail et d'habitation. Et si, dans un premier temps, cette disjonction s'est nettement observée à l'échelle des agglomérations, occasionnant des mobilités quotidiennes pendulaires, elle est opérée aujourd'hui à des échelles plus petites par des « navetteurs » à longue distance. L'espace de vie de ces Français n'est donc plus forcément celui de la continuité, il devient un espace réticulaire, composé de lieux étroitement reliés entre eux par des transports performants. En ce sens, la mobilité fabrique des territorialités inédites, puisqu'elle implique des rapports particuliers à l'espace de vie et produit en retour des configurations de lieux nouvelles, à des échelles et des temporalités variées.

**Documents 4**  
La Gare du Nord, Paris

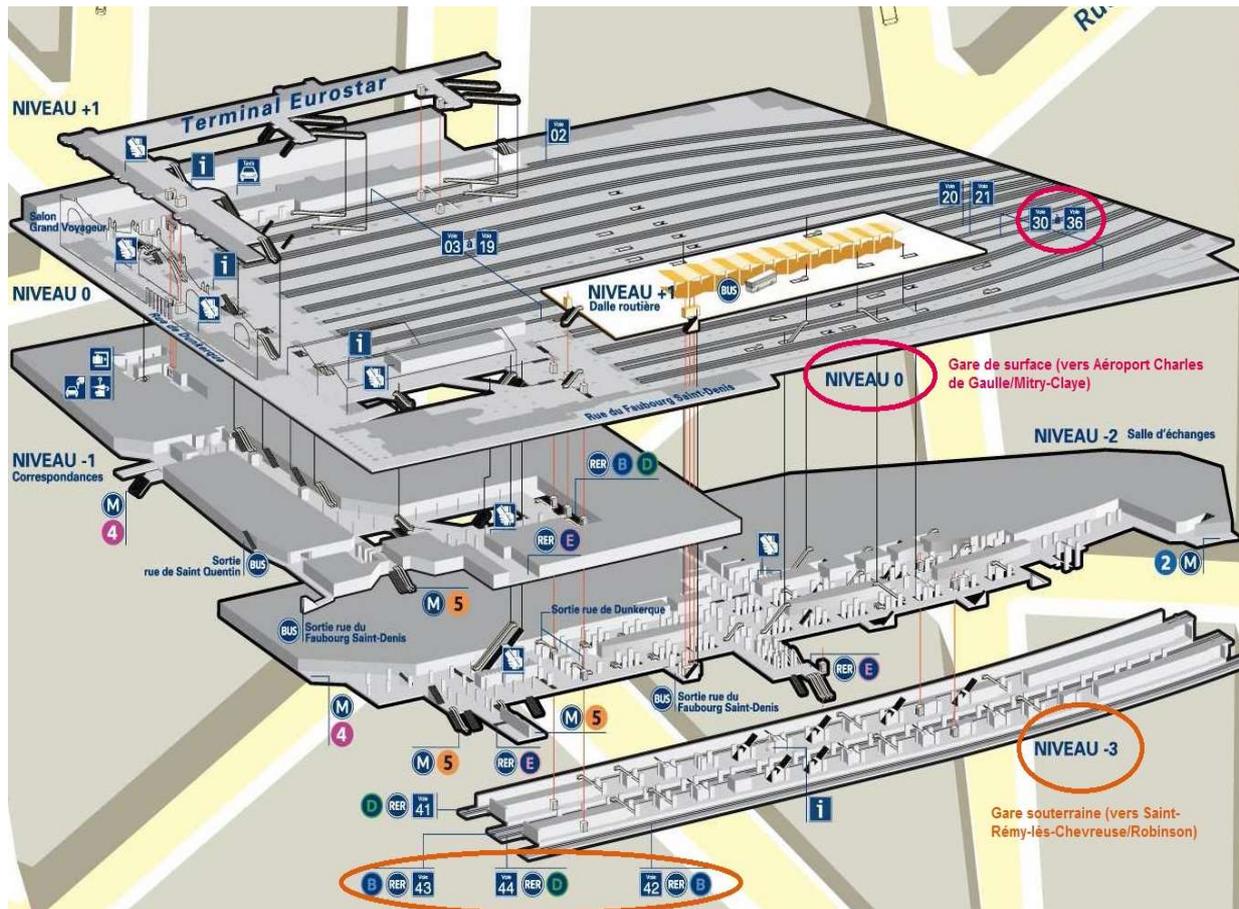
**4.1 Photographie**



**Photographie : L. Willms, 27 octobre 2007**

File:Gare du Nord Fallblattanzeiger Departure-board.JPG - Wikimedia Commons

## 4.2 Plan détaillé



Plan de la Gare du Nord à Paris ([gare-du-nord.paris](http://gare-du-nord.paris))

## Document 5

### Le réseau européen LGV à l'horizon 2025

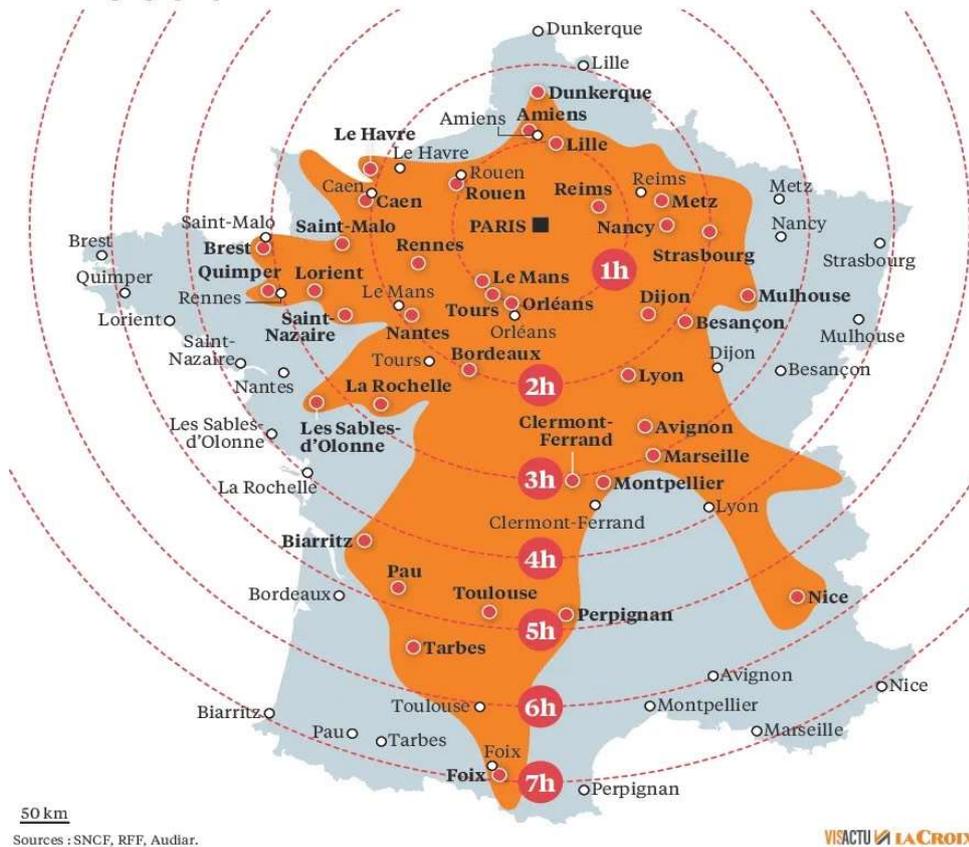


## Document 6

40 ans du TGV : comment le train à grande vitesse a changé la France

### Les temps de parcours en TGV depuis Paris

oPosition géographique des villes



La Croix, 16/09/2021

40 ans du TGV : comment le train à grande vitesse a changé la France (la-croix.com)

## Document 7

Collecte d'avis d'usagers de la gare du Nord sur le site *Tripadvisor* [orthographe et syntaxe rétablies pour faciliter le travail en classe]

Gare du Nord (Paris) : 2021 Ce qu'il faut savoir pour votre visite - Tripadvisor (consulté le 24/10/2021)

*Auteur : Ced62120 ; Ville de l'auteur : Beauvais, France*

*Date de l'expérience : septembre 2021*

En voiture.

Beaucoup, mais alors vraiment beaucoup de monde aux alentours de 19h. Debout dans le train, beaucoup de valises et pas de contrôle. Mais à l'heure.

*Auteur : Ced62120 ; Ville de l'auteur : Beauvais, France*

*Date de l'expérience : août 2020*

Voyage.

Utilisation de la gare pour aller de Beauvais à Paris. Transport de qualité et horaires respectés. Rien à dire.

*Auteur : 377antong ; Ville de l'auteur : Le Cap, Afrique du Sud*

*Date de l'expérience : février 2020*

Terrible.

Ce n'est pas une option appropriée pour se rendre à l'aéroport. Les billets sont incroyablement chers et les trains sont si pleins que vous ne pouvez pas monter dans l'un d'eux.

Après que nous avons attendu plus de 30 minutes (alors qu'il y a un train toutes les 10 minutes), nous avons dû abandonner et prendre un taxi afin de ne pas manquer notre vol.

À moins que le RER ne devienne une ligne aéroportuaire (un peu comme les trains Gatwick et Heathrow Express à Londres), ils ont vraiment du culot de réclamer 10 € par personne pour le voyage. Les trains étaient si pleins que nous en avons vu passer 3 sans aucune place. (C'est samedi - pas de navetteurs de travail).

*Auteur : Xavier C ; Ville de l'auteur : Versailles, France*

*Date de l'expérience : septembre 2019*

Vraiment minable (surtout comparée à St Pancras, du côté britannique de l'Eurostar).

Le bâtiment en lui-même n'est pas mal, mais les abords sont épouvantables. Autant on se sent bien à St Pancras (du côté anglais de l'Eurostar), où j'aime trainer avant de reprendre le train, autant je me dépêche de fuir la gare du Nord.

Fréquentation qui empire, le dépose minute est ridiculement petit et totalement engorgé (et on se prend immédiatement un PV si on s'arrête ne serait-ce que quelques instants dans la rue précédant le dépose-minute). Quant au quartier, c'est une horreur. Ne pas sortir de la gare ! Nous ne passons dans cette gare que parce qu'il n'y a pas d'autre moyen pour prendre l'Eurostar...

*Auteur : magny777 ; Ville de l'auteur : Torcy, France*

*Date de l'expérience : mai 2019*

Un hub intéressant pour une foule de destinations.

Une gare qui peut vous envoyer à l'aéroport, à Londres, Amsterdam, Bruxelles, Luzarches, Lille, ou en plein Paris.

*Auteur : Loopiing78 ; Ville de l'auteur : Colmar, France*

*Date de l'expérience : mai 2019*

Quel contraste !

Une des grandes gares parisiennes : pas très bien famée au niveau des trains de banlieue ; quant aux Thalys et Eurostar, ça fait rêver ! Le contraste est saisissant...

*Auteur : EvasionDreams ; Ville de l'auteur : Paris, France*

*Date de l'expérience : avril 2018*

La 2ème gare du monde.

La gare du Nord se caractérise d'abord par son immense et sublime façade, rehaussée de 2 longues ailes. Absolument magnifique et quelques œuvres contemporaines sont installées devant. Et ensuite, par ses impressionnantes et superbes verrières.

Très vaste gare et carrefour international, elle accueille désormais chaque année plus de 270 millions de personnes. C'est simple, tout y passe : TER, TGV, RER, Eurostar, métro, bus, vélib', autolib', et pourquoi pas un tramway dans quelques temps...

Les gros problèmes de cette gare :

- Sa fréquentation peu rassurante malgré la présence de forces de l'ordre. Trafics de drogues et règlements de compte restent malheureusement fréquents.
- La signalétique, assez désastreuse. Un non habitué se perdrait facilement là-dedans, je n'imagine même pas un étranger histoire de démarrer ou terminer ses vacances en beauté. Bienvenue à Paris.
- Quant à la gérance des grèves de train, c'est une catastrophe : "En raison d'un mouvement social, le RER D est déplacé à la voie du RER B ; (10mn plus tard) Le RER D qui était prévu à la voie B est finalement réplacé à la voie D ; (10mn plus tard) Le RER D initialement prévu voie D arrivera finalement voie A". Je veux bien qu'on dise des Parisiens qu'ils râlent tout le temps, mais en même temps faut quand même les comprendre...

*Auteur : SergePoissy ; Ville de l'auteur : Poissy*

*Date de l'expérience : septembre 2018*

Nord / Belgique / Hollande / Royaume Uni...

Je me rends dans cette gare pratiquement tous les mois dans la mesure où je vais travailler à Lille ponctuellement.

Plusieurs lignes de RER y passent : B, D et E. Par le RER, vous arrivez au niveau -2 puis, il faudra donc monter 2 niveaux pour les départs grandes lignes vers le nord ou la Belgique et 1 niveau supplémentaire si vous vous rendez au Royaume Uni. A noter que vous pouvez rejoindre les départs grandes lignes au niveau -1 en coupant au niveau de la boulangerie Paul, vous emprunterez un long couloir entrecoupé par l'accès aux différentes voies.

Si vous êtes au niveau zéro, vous pourrez vous restaurer avec des sandwiches ou au restaurant "l'étoile du nord".

## Document 8

Exemples d'émissions de grammes de CO<sub>2</sub> au kilomètre (calculées par passager pour les transports collectifs)

TER, Intercités, TéoZ	43 g	TGV	13,2 g
Autobus	130 g	2 roues jusqu'à 125 cm <sup>3</sup>	113 g
Voiture GPL taille moyenne	188 g	Voiture 4×4	250 g
Avion : vol domestique	145 g	Avion : vol long-courrier	118 g

Données de l'ADEME / Agence de la transition écologique accessibles sur <https://www.consoglobe.com/les-14-modes-de-transport-les-moins-polluants-cg> consulté le 26 novembre 2021

## Document 9

Extraits du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020

### Enseignement moral et civique

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

- 1) Respecter autrui [...]
- 2) Acquérir et partager les valeurs de la République [...]
- 3) Construire une culture civique [...]

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.
- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.
- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité, etc.).

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes.

Dans des échanges contradictoires, pouvant prendre appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils acquièrent dans ces débats les capacités à établir des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux (climat, biodiversité, développement durable) et à comprendre les perspectives des acteurs impliqués dans les problématiques abordées. Celles-ci prennent appui sur les observations du vivant, les expériences vécues dans l'école et son environnement ou l'étude de documents qui procèdent à une progressive « acculturation » écologique.

## Document 10

Classe de CM2, école élémentaire, académie de Paris, proposition de loi rédigée dans le cadre de l'opération « le Parlement des enfants » [orthographe revue pour faciliter le travail en classe]

*« Le Parlement des enfants » est une opération organisée par l'Assemblée nationale avec le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et la Mission laïque française. Elle offre aux élèves de CM2 une leçon d'enseignement civique et moral en leur proposant de découvrir la fonction de législateur.*

*Une classe a ainsi rédigé, sous la conduite de son enseignant, qui l'accompagne dans sa réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui a contribué à leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.*

## **PROPOSITION DE LOI**

Visant à diminuer les problèmes de pollution, d'accessibilité et de coût des transports.

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Les transports font partie intégrante de notre vie de tous les jours. Ils nous servent à aller au travail, à faire nos courses, à aller à l'école, à faire du tourisme et nous cultivent ainsi qu'à rejoindre nos proches.

Nous avons constaté qu'une grande partie de la pollution de l'air, qui tue en France 48 000 personnes par an, est causée par ces mêmes transports. En effet d'après les documents que nous avons étudiés 63 % de l'oxyde d'azote dans l'air est dû aux transports ainsi que 15 % des particules PM10. Les transports routiers tuent aussi en moyenne 3 300 personnes par an. La pollution et les accidents sont donc des conséquences dangereuses liées aux transports. Mais la pollution a d'autres conséquences comme la fonte des glaciers, la destruction des habitats de certaines espèces et nous devons tenir compte de ces problèmes.

Le deuxième problème que nous avons constaté est l'absence de transports dans certaines zones, en France ou à l'étranger. Cela crée des inégalités pour accéder à certains services. Par exemple nous avons pu voir dans le film « Sur le chemin de l'école » que certains enfants ont des difficultés pour aller à l'école. En France, se déplacer peut se révéler difficile dans certaines zones rurales ou dans les régions montagneuses.

Le transport le plus utilisé en France est la voiture, or celle-ci coûte très cher à ceux qui l'utilisent pour au moins deux raisons : le prix d'achat et le prix de l'essence. Cependant d'autres prix liés aux transports peuvent poser problème aux gens les plus pauvres comme par exemple les abonnements aux transports en commun dans les grandes villes. Certains emplois et certaines activités sont donc difficiles d'accès pour ces gens-là. Rendre plus facile l'utilisation des transports en commun peut donc aider les populations les plus pauvres en même temps que diminuer la pollution.

Nous pensons que ces problèmes peuvent être résolus et qu'en faisant cela nous améliorerons la situation de beaucoup de monde.

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Les affichages publicitaires des grandes villes doivent être utilisés pour réaliser des campagnes de prévention sur les conséquences de la pollution liée aux transports afin d'éduquer la population sur ce sujet.

#### **Article 2**

Les transports en avion dans le pays doivent être réduits ou interdits sauf urgence.

#### **Article 3**

Les journées sans voiture doivent être organisées plus souvent dans les grandes villes.

#### **Article 4**

Les transports en commun remplacés doivent être proposés à des pays qui en auraient besoin pour améliorer l'accessibilité des transports dans ces pays.

#### **Article 5**

Les prix des abonnements pour les transports en commun doivent être adaptés selon les salaires et pas fixes.

#### **Article 6**

Les vélos jetés doivent être recyclés et distribués aux populations en difficulté financière.

Troisième épreuve écrite du CRPE Supplémentaire  
-----  
**Épreuve écrite d'application**  
**Domaine histoire, géographie, enseignement moral et civique**

**Concours Externe - Créteil**

	<b>Concours</b>	<b>Épreuve</b>	<b>Matière</b>
Public	EXT CRE PU	103 B	9399

**Concours Externe - Versailles**

	<b>Concours</b>	<b>Épreuve</b>	<b>Matière</b>
Public	EXT VER PU	103 B	9399

2

**Information aux candidats** : les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.